**Inscription BF4**

**2021 – 2022**

**Livret Référentiel – BF4**

**SOMMAIRE**

I – Architecture du diplôme

II – Entrée en formation du stagiaire

III – Formation et certification

**I – Architecture du diplôme**

**A) Rôle et prérogatives du BF4 « Entraîneur Triathlon »**

Le titulaire du BF4 « Entraîneur Triathlon » est un éducateur responsable de la formalisation, de la mise en œuvre et de l’évaluation du projet sportif du club, en collaboration avec les dirigeants et les autres entraineurs

Prérogatives :

- Il encadre tout type de publics dans une perspective d’éducation sportive et de compétitions.

- Il prend en compte les spécificités du public et fixe des objectifs adaptés à leur niveau de pratique et à leurs attentes.

- Il encadre des activités de découverte, d’animation et d’entraînement.

- Il conduit et accompagne un projet d’animation et/ou d’entraînement.

- Il identifie les spécificités du triathlon et est capable de les exploiter pour élaborer des contenus pédagogiques visant l’acquisition de compétences propres au compétiteur.

- Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d’un projet d’animation.

- Il participe au fonctionnement et à la gestion de l’association. Il participe à la gestion et à la promotion du triathlon et des disciplines enchaînées. Il connaît l’environnement institutionnel propre à sa structure.

**B) Référentiel de formation**

Le référentiel de formation résume les grandes thématiques abordées lors des 5 modules de formation

Thématique 1 : Environnement fédéral, règlementaire, sécuritaire & Conduite de projet

Thématique 2 : Méthodologie et physiologie de l’entraînement

Thématique 3 : Les types de préparation

Thématique 4 : Les modes de locomotion

Thématique 5 : La pratique Jeunes

Le détail du contenu de formation est disponible dans la partie III du document.

**C) Référentiel de certification**

Le référentiel de certification présente les objectifs à atteindre pour prétendre à l’attribution du brevet fédéral 4 « Entraîneur Triathlon ».

EC : Etre capable de…

EC 1 : participer au fonctionnement du club

EC 2 : se situer dans l’environnement institutionnel

EC 3 : préparer une séance

EC 4 : encadrer un groupe dans le cadre d’une séance

EC 5 : mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités

EC 6 : conduire une action éducative et/ou d’entraînement

EC 7 : maîtriser les techniques et outils nécessaires

EC 8 : accompagner un groupe de mineur en déplacement, sur un stage et une compétition

**D) Validité de la formation**

La formation, suivie dans son intégralité, est valable pour la saison sportive durant laquelle le cursus de formation s’est terminé, plus une saison supplémentaire en cas de non-admission à l’examen lors de la session de l’année de la fin de formation.

De plus, la formation doit être suivie dans un maximum de deux saisons consécutives.

**E) Equivalences – allègements :**

Les athlètes inscrits sur liste ministérielle SHN (au-delà de 18ans) et les étudiants en Licence STAPS entraînement option triathlon ayant validés le cursus L1 complet sont dispensés du pré requis BF5 pour l’entrée en formation.

Aucune équivalence n’est prévue sur ce niveau de certification.

**II – Entrée en formation du stagiaire**

**A) Le dossier d’inscription**

- une fiche d'inscription

- son employeur actuel

- son numéro de licence et son club

- sa pratique personnelle,

- renseignements sur des diplômes dans le domaine de la sécurité, de l’animation et de l'enseignement,

- d'une lettre du Président de son club ou éventuellement du club d'accueil, précisant son accord pour la réalisation du stage pratique,

- d’une attestation signée par le tuteur,

- d'une copie du diplôme brevet fédéral 5.

**B) Les prérequis à l’entrée en formation**

- Etre titulaire du BF5

- Etre licencié(e) à la F.F.TRI au jour de l’inscription à la formation.

- Payé les droits de formation 700€ pour les Individuel et 1200€ pour les personnes prises en charge par leur employeur (formation finançable par le Compte Personnel de Formation)

**C) Les prérequis au jour de l’examen**

- Etre licencié(e) à la F.F.TRI au jour de l’examen

- Avoir suivi l’intégralité de la formation BF4 « Entraîneur Fédéral »

- Avoir réalisé un stage pratique en structure de 60 heures minimum

- Etre titulaire du BNSSA (ou équivalent) et de la qualification D.S.A (ou équivalent)

**D) Auditeur libre**

Il est possible de ne suivre qu’un module en tant qu’auditeur libre.

Le prix est de 170€ par module suivi.

Une attestation sera remise à la fin du weekend de formation

**III – La Formation et la Certification**

**A) Le contenu et mise en œuvre de la Formation**

Récapitulatif des volumes horaires selon le guide de la formation fédérale :

- Présentation de la formation et de la règlementation liée à l’encadrement du triathlon 3h

- Analyse du triathlon 4h

- Bases physiologiques et méthodologiques de l’entraînement au triathlon 16h

- La Préparation Physique 4h

- Nutrition et performance sportive 4h

- Les déterminants psychologiques de la pratique sportive 4h

- Les modes de locomotion 16h

- La pratique jeune des sports enchaînés 4h

- L’Ecole Française de Triathlon 12h

- L’intégrité physique des pratiquants 4h

- Stage pratique en structure 60h

Soit un total de : 140h

La formation en cours, la formation en structure doivent être menés de front par le stagiaire tout au long de son année de formation au BF4 « Entraîneur Triathlon ».

La formation en structure peut tout à fait débuter dès la validation de l’inscription à la formation et doit se poursuivre entre les sessions de formation en centre, jusqu’à l’examen.

**B) Le tutorat**

Son rôle

- conseiller à la définition des objectifs et des tâches que le stagiaire doit mettre en place dans le cadre de sa formation en structure,

- gérer l’alternance,

- accompagner le stagiaire dans son parcours au sein de sa structure (progrès, acquisitions).

**C) Modalités de la Certification**

La certification des cinq UC est réalisée par un nombre réduit d’épreuves, correspondant à des situations caractéristiques des activités du BF4 « Entraîneur Triathlon ».

Modalités d’évaluation (non validées à ce jour pour 2022) :

**CALENDRIER 2021/2022** *La formation se déroule à Issy les Moulineaux*

|  |  |
| --- | --- |
| **Module 1 - Connaissances générales et institutions** |  |
| 20 et 21 Novembre 2021 |   |   |
| **Samedi**  |  | **Intervenants** |
| 9h-12h30 | La formation  | Yannick PETIT |
| 13h30 à 17h | Les projets fédéraux | Yannick PETIT |
| Dimanche |  |   |
| 9h - 12h30 | Nutrition et performance sportive  | Fabrice KUHN |
| 13h30 à 17h | Prépa Physique | Christophe HUET |
| **Module 2 Analyse de l'activité et EFT** |  |  |
| 11 et 12 Décembre 2021 |   |   |
| **Samedi**  |  |   |
| 9h à 17h | Analyse de l'activité | Thibault KERHERVE |
| **Dimanche** |  |   |
| 9h à 17h | Sport Santé | Karine LAURENT |
| **Module 3 Entrainement** |  |  |
| 8 et 9 janvier |   |   |
| **Samedi**  |  |   |
| 9h à 17h | Physiologie & Méthodologie | Hugo KERHERVE |
| **Dimanche** |  |   |
| 9h à 17h | Physiologie & Méthodologie | Hugo KERHERVE |
| **Module 4 Mode de Locomotion** |  |   |
| 5 et 6 Février |   |   |
| **Samedi**  |  |   |
| 9h à 12h | Enchainements | Christophe HUET |
| 13h30 à 17h | MDL Càp | Christophe HUET |
| **Dimanche** |  |   |
| 9h à 12h30 | MDL Cyclisme | Bernard GEFFROY |
| 13h30 à 17h | MDL Natation | Bernard GEFFROY |
| **Module 5 - Approfondissement de l'entrainement** |  |   |
| 12 et 13 Mars |   |   |
| **Samedi**  |  |   |
| 9h à 18h | EFT : démarche et conception  | Guillaume LEPORS |
| **Dimanche** |  |   |
| 9h à 12h30 | Fin Formation | Yannick PETIT |

**FICHE D’INSCRIPTION**

**FORMATION BF4 2021/2022**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :  VILLE :

Mail :

Téléphone :

DATE DE NAISSANCE : LIEU:  Dpt

PROFESSION ou ACTIVITE :

EMPLOYEUR :

Club :

Numéro de licence :

Ligue :

Numéro du BNSSA

*Dossier complet à retourner soit par mail* *yannick.petit@idftriathlon.com*

**PIECES à FOURNIR : Joindre les photocopies des originaux**

**Dossier d’inscription renseigné et signé**

* BF5
* BNSSA ou inscription en formation
* Règlement : Coûts de formation(Chèque à l’ordre de la Ligue Ile de France de Triathlon) ou virement